



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU MARDI 17 JANVIER 2017**

Secrétaire de séance : Alain Chaussende

Excusés : Géraldine Obriot

► Validation du compte-rendu de la précédente séance du Conseil Municipal :

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 décembre 2016 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document.

► Délibération décisions modificatives budget assainissement :

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour, à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, sur propositions de Monsieur le Maire, en réponse à une demande de la Trésorerie, et après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits nécessaires à la régularisation de certaines écritures comptables avant la fin de l'année 2016, en ce qui concerne la section de fonctionnement du budget assainissement et dont le détail figure ci-dessous :

- Compte 022 (Dépenses imprévues)	- 4,06 €
- Chapitre 66112	+ 4,06 €

► Délibération : demande de subvention Région (plan de ruralité) pour la Halle-préau :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de construction d'une Halle-Préau pour un montant de travaux estimé à 468 643 € H.T (toutes options comprises) et les arrêtés de subventions obtenus de la part de l'Etat (DETR) et du Département (contrat pluriannuel) pour un montant global de 242 494 €, actant la diminution des financements départementaux qui avaient été initialement prévus.

En conséquence, afin de compléter les financements extérieurs, Monsieur le Maire demande l'autorisation de déposer un dossier de subvention au titre du plan de ruralité auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes, après rencontre avec notre Conseillère Régionale référente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le principe de cette demande de subvention et autorise le Maire à signer et transmettre tous les documents nécessaires à la composition de ce dossier.

► Délibération demande subvention parlementaire :

Parallèlement à la demande de subvention à la Région, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que certains projets d'équipement des communes peuvent être soutenus financièrement par le biais de l'enveloppe financière réservée aux parlementaires.

Après échange, il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention au titre de l'action parlementaire auprès d'un parlementaire du Rhône (Sénateur ou Député). Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette possibilité de financement complémentaire du projet de Halle-Préau et l'autorise à déposer un dossier de demande de subvention pour travaux divers d'intérêt local.

► Halle-Préau : Point / financements, lancement DCE, etc :

En l'état actuel de l'estimation des coûts et des financements obtenus, et dans l'attente des réponses à nos demandes de financements complémentaires (tels que précisés ci-dessus), la part à autofinancer augmenterait de 65 850 €, par rapport au budget initial. D'autre part, le dossier des travaux de dévoiement de la ligne à haute tension est lancé, incluant l'enfouissement de cette même ligne traversant le terrain du futur lotissement. Pour cette opération (gérée par le SYDER), la partie financière prise en charge par la commune représentera 3 080 €.

Compte tenu de toutes ces informations, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de poursuivre ce projet en demandant le lancement du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) dans le cadre d'un appel d'offres de marché public. Monsieur le Maire charge Michel Rampon, adjoint aux bâtiments, pour reprendre contact avec l'architecte.

► Plan d'investissements fin de mandat :

Le Conseil Municipal fait le point sur l'avancement des différents projets communaux.

1- Projets en cours :

- Construction Halle-Préau
- Accessibilité bâtiments communaux
- Participation / achat terrain aux Auberges (caserne pompiers)
- Bar-Restaurant (recherche d'un repreneur)
- Logement et atelier Salle des sociétés (réparations et aménagements à définir)

2- Projets futurs :

- Aménagement de la place de la Bascule
- Abords de la Halle-Préau et éclairage public
- Aménagements et accès de la cour de la Mairie
- Lotissement communal
- Renouvellement du tracto-pelle
- Remplacement du sol synthétique du plateau sportif
- Réfection et modification de voiries communales
- Salle de cinéma (isolation toiture et plancher, ouvertures,...)
- Réfection-Réhabilitation de la Salle polyvalente
- Maison Dupeuble (cession ?)

Concernant ce 2ème point : en l'état actuel des réflexions sur ces différents dossiers, et en conclusion des échanges, le Conseil Municipal n'est pas en mesure de définir de priorités. L'ensemble de ces dossiers devront être travaillés et précisés durant l'année 2017, afin de faire des choix techniques et budgétaires.

► Questions et informations diverses :

- Participation Citoyenne : une réunion est prévue avec la gendarmerie le vendredi 20 janvier.
- Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais (CCMDL) : L'élection du bureau de cette nouvelle communauté, issue de la fusion de Chamousset en Lyonnais et des Hauts du Lyonnais a eu lieu. Le président est Régis Chambe, maire de Saint Martin-en-Haut.
- Bar-Restaurant : le comité de pilotage s'est réuni et a contacté les candidats à la reprise, pour organiser les visites des locaux, qui sont en cours. Au terme de ces visites, un entretien individuel sera proposé aux candidats qui auront confirmé leurs candidatures.
- Récompense : Lors du dernier comité syndical du SYDER et de la cérémonie des vœux de son Président, la commune a été honoré par la remise d'un trophée dans la catégorie des travaux exceptionnels, pour la réalisation exemplaire de la chaufferie collective et réseau de chaleur.